

Comment nous joindre

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un formulaire de recommandation, veuillez composer le :

416 535-8501, poste 4952

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 h

Service aux adolescents

Programme pour les enfants, les jeunes et leur famille

Centre de toxicomanie et de santé mentale

250, rue College

Toronto (Ontario) M5T 1R8

Tél. : 416 535-8501, poste 4952

Télec. : 416 979-4996

Pour de plus amples renseignements sur les questions de toxicomanie et de santé mentale ou sur d'autres ressources, veuillez appeler le Centre R. Samuel McLaughlin de renseignements sur la toxicomanie et la santé mentale du CTSM :

Sans frais en Ontario : 1 800 463-6273

À Toronto : 416 595-6111

Pour faire un don, veuillez contacter la :

Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale

Tél. : 416 979-6909

Courriel : foundation@camh.net

Si vous avez des questions à poser ou des éloges ou des préoccupations à formuler au sujet des services offerts par le CTSM, veuillez appeler notre coordonnatrice des relations avec les clients, au 416 535-8501, poste 2028.

Site Web : www.camh.net

Available in English.



Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Un Centre collaborateur de l'Organisation panaméricaine de la santé et de l'Organisation mondiale de la Santé

Affilié à l'Université de Toronto

1400 8/0101

PROGRAMME POUR LES ENFANTS, LES JEUNES ET LEUR FAMILLE

service aux adolescents



Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale



service aux adolescents

Le personnel du Service aux adolescents travaille avec les jeunes de 12 à 18 ans qui ont des démêlés avec la justice (jeunes contrevenants) ou d'autres problèmes d'ordre juridique. Nous admettons aussi les jeunes qui ont des problèmes de comportement tels que la colère, l'agressivité ou l'inconduite sexuelle. Notre équipe entre en contact avec les jeunes, leur famille, les intervenants des services de probation, ainsi qu'avec le personnel des écoles et des organismes sociaux.

Qui sommes-nous ?

Notre équipe est composée de travailleurs sociaux et de psychiatres. Étant donné que nous sommes un hôpital d'enseignement affilié à l'Université de Toronto, notre équipe comprend également des étudiants et des médecins résidents.

Quels sont nos services ?

Nous effectuons principalement des évaluations de la santé mentale et des risques chez les jeunes qui ont des démêlés avec la justice. Nous formulons des recommandations aux tribunaux, aux familles et aux organismes sociaux, et nous aidons à orienter le jeune vers des traitements dans des organismes communautaires. Nous offrons également des services d'évaluation de la santé mentale et des risques (de récidive) aux écoles et aux services de probation.

Comment fonctionnons-nous ?

Les juges, les avocats et les services de probation orientent les jeunes vers notre service aux termes de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Les familles, médecins et organismes sociaux peuvent nous recommander des jeunes directement.

Nous commençons par recueillir des renseignements sur le jeune et ses démêlés avec la justice, ainsi que sur sa famille. Nous désignons ensuite un intervenant de notre équipe qui travaillera auprès du jeune. L'évaluation peut se faire à l'aide de questionnaires et d'entrevues, ainsi qu'à l'aide d'entretiens avec d'autres professionnels impliqués.

Nous tentons de comprendre la situation du client, ses antécédents et les facteurs qui pourraient le protéger contre les risques de développer d'autres comportements antisociaux ou de s'exposer à d'autres problèmes. Nous abordons ces questions avec le jeune et sa famille. Cette approche leur permet de comprendre la situation et de participer à l'établissement du diagnostic, au plan de traitement et d'éducation et aux discussions de questions d'ordre juridique.

Nous pouvons également orienter le client vers d'autres services et professionnels en milieu communautaire.